



Dysarthries et apraxie de la parole : du diagnostic au suivi

Michaela Pernon - Orthophoniste- Ingénieure d'étude- Laboratoire de Phonétique et de Phonologie (LPP), CNRS, UMR7018, Paris 3 Sorbonne-nouvelle- Assistante de Recherche - Département des Neurosciences cliniques, Faculté de Médecine et Hôpitaux Universitaires de Genève, Suisse

Les troubles moteurs acquis de la parole, désignés sous l'appellation « *motor speech disorders* » (Duffy, 2013) ou encore « *sensorimotor speech disorders* » (McNeil, 2009) dans les pays anglo-saxons, regroupent les dysarthries, atteintes de l'exécution motrice et du contrôle moteur de la parole, et l'apraxie de la parole, perturbation du niveau de programmation-planification de la parole (Darley et al., 1969a ; Kent, 2000 ; Duffy, 2013).

Les dysarthries se rencontrent dans de nombreuses pathologies d'étiologies diverses (vasculaire, neuro-dégénérative, inflammatoire, tumorale, métabolique...) et constituent ainsi le handicap le plus fréquent de la communication orale (Auzou, 2007).

Cette formation propose d'aborder leur évaluation fine, en s'appuyant sur des connaissances physiopathologiques et sémiologiques actualisées, ce qui permettra de les distinguer de l'apraxie de la parole et des autres troubles moteurs de la parole et de guider le diagnostic orthophonique. L'abord théorique des niveaux d'analyse perceptif, moteur-articulatoire et acoustique lors de leur évaluation sera complété par des ateliers d'écoute (enregistrements audios et vidéos) et des entraînements à la cotation. Le clinicien pourra ainsi se familiariser davantage avec cette parole pathologique ainsi qu'avec les outils du bilan orthophonique de ces troubles.

Le projet thérapeutique sera discuté en fonction des recommandations internationales disponibles (guidelines), de l'étiologie sous-jacente et de la sévérité des troubles, des éventuelles stratégies efficaces et des possibilités existantes afin d'adapter au mieux la prise en charge orthophonique. L'étude de cas cliniques, des discussions sur dossiers seront proposées aux participants.

Objectifs pédagogiques :

- contribuer à l'amélioration de l'évaluation et de la prise en charge ciblée des patients présentant une dysarthrie ou une apraxie de la parole ;
- optimisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques des troubles moteurs acquis de la parole s'appuyant sur des données théoriques actualisées.

Programme détaillé

Journée 1 : Approche théorique

9h-10h45 - présentation de la formation,

- rappels théoriques : niveaux de production de la parole / modélisation ;
- sémiologie de l'apraxie de la parole et des dysarthries selon la classification de Darley et Duffy (exemples audios et vidéos à l'appui) – diagnostic différentiel ;
- 11h-12h30 : sémiologie : suite ;
- quizz perceptif : diagnostic différentiel et analyse à partir de vidéos.

14h-15h30 : cas cliniques apportés par les stagiaires : questionnement relatif au diagnostic, à l'évaluation

- évaluation orthophonique, spécificités de l'apraxie de la parole ; analyses perceptives et intelligibilité : cotations
- 15h45- 17h : évaluation orthophonique : suite ;
- illustrations à partir de vignettes cliniques et réflexion sur la mise en place du projet thérapeutique et des axes de suivi orthophonique.

Journée 2 : Pratique clinique-Intervention orthophonique

9h- 10h45 : suite : mise en place du projet thérapeutique et axes du suivi ;

- guidelines, principes de l'apprentissage moteur ;

11h- 12h30 : suivi orthophonique : restaurer, compenser, adapter-pallier ;

- illustrations à partir de vidéos ;

14h- 15h30 : cas cliniques apportés par les stagiaires : questionnement relatif à la rééducation, au suivi ;

- suivi orthophonique : suite (actions sur les différents niveaux : étages respiratoire, phonatoire, articulaire..., stratégies, CAA, méthodes / étiologies spécifiques) ;

15h45- 17h : spécificités et axes et de prise en charge dans l'apraxie de la parole

- questionnaire de connaissances post-formation / questionnaire de satisfaction.

Moyens pédagogiques : Présentation PowerPoint par vidéo projection- Documents remis aux stagiaires : feuilles d'entraînement : TPI, grille perceptive- critères de cotation perceptive (grille perceptive de la BECD)- schéma lien physiologie et classification des dysarthries-

Evaluation de la formation - Questionnaire de connaissances et questionnaire de sortie de stage (évaluation critique de la formation par les participants)

Moyen d'encadrement et suivi : un représentant du SDOP-IDF sera présent et assurera le suivi du programme. Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Public concerné : Orthophonistes diplômés.

Lieu : Paris- A partir de 15 participants.

Durée : 2 jours soit 14 heures.

Dates : **Vendredi 27 et samedi 28 novembre 2020.**

Prix	Réduction syndiqués FNO : - 50 €	Salariés : + 50 € (frais de dossier)
400€	Soit: 350€	Soit : 450€

Le SDOP-Formation, syndicat professionnel, a opté pour le non-assujettissement à la TVA selon les dispositions la DGI du 3/02/95

Il a été enregistré sous le N° : 11 92 100 22 92 auprès de la préfecture des Hauts de Seine et autorisée par la DIRECCTE IDF.

Le SDOP Formation est assuré auprès de la MACSF- n° SIRET : 310 746 383 00044- APE : 9412Z.

***Renseignements pédagogiques et administratifs : SDOP Formation 34 rue Périer 92120 Montrouge-
Téléphone : 01 40 92 90 87-site www.sdop.org - courriel : sdop.formation@wanadoo.fr***

